



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Analyse de la situation des personnes déplacées internes et rapatriées dans la commune de Belladère, Haïti

ANALYSE DU CONTEXTE

juillet-août 2025



Résumé exécutif

La commune de Belladère, principal point d'entrée des personnes rapatriées de République dominicaine, fait face à une pression migratoire sans précédent. Ces arrivées massives exercent une forte contrainte sur des communautés hôtes déjà fragilisées ainsi que sur des ressources locales limitées. L'enquête menée en juillet-août 2025 met en évidence une situation alimentaire alarmante parmi les personnes déplacées et rapatriées: près de 70 pour cent présentent une consommation alimentaire pauvre ou limitée. Les stratégies d'adaptation négatives (réduction des repas, endettement, travail précaire) sont particulièrement répandues, confirmant leur vulnérabilité accrue. Les moyens d'existence reposent sur un équilibre précaire entre aide humanitaire, agriculture de subsistance et petit commerce. Bien que près de 80 pour cent des personnes déplacées et rapatriées disposent d'une expérience agricole, l'absence d'accès aux intrants, aux financements et à la terre entrave leur autonomie.

Contexte

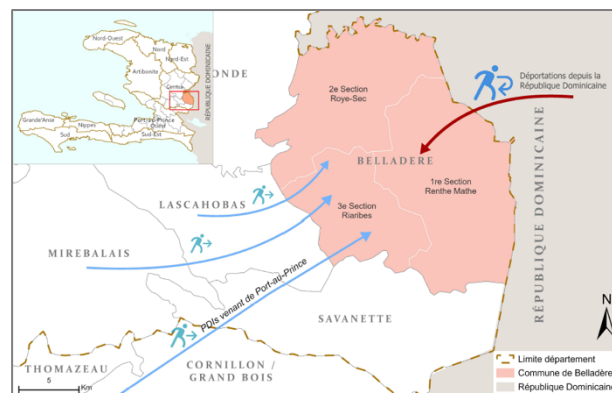
Selon la dernière analyse DTM (*Displacement Tracking Matrix*) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) de juin 2025, **le nombre de personnes déplacées (PDI) à l'intérieur d'Haïti est** estimé à environ **1.3 million**, soit près de 11 pour cent de la population nationale. Ce chiffre a plus que doublé en un an et continue d'augmenter.

Parallèlement, le nombre d'haïtiens rapatriés de force depuis les pays voisins (surtout la République dominicaine, qui représente 98 pour cent des arrivées totales en 2024 et 2025) connaît une forte hausse : **plus de 128 000 personnes ont été rapatriées au cours du premier semestre 2025**, soit une augmentation de 60 pour cent par rapport à la même période en 2024, en raison du durcissement des politiques migratoires de Saint-Domingue. La majorité de ces personnes arrivent sans ressources ni réseau d'appui, exposées à des risques accrus de marginalisation, d'insécurité et de pauvreté, ce qui aggrave les vulnérabilités existantes et dépasse les capacités d'accueil des localités frontalières.

La **commune rurale de Belladère**, dans le département du Centre, est le principal point d'entrée des personnes rapatriées de la République dominicaine, concentrant à elle seule **plus de la moitié des arrivées en 2025**. Durant les six premiers mois de l'année, plus de 73 000 personnes y sont rentrées, soit une **augmentation de 60 pour cent**

par rapport à la même période en 2024. Selon l'analyse des intentions de migration réalisée par l'OIM, **90 pour cent des personnes rapatriées n'envisagent pas de quitter Haïti au cours des six prochains mois** : elles sont donc susceptibles de s'intégrer durablement au tissu économique et social des zones d'accueil.

Provenance des PDI et personnes rapatriées



Source : Élaboration des données OIM, 2025

En plus des personnes rapatriées en provenance des pays voisins, le département du Centre – caractérisé par son profil essentiellement rural – est également concerné par des mouvements internes toujours croissants, et le nombre de PDI a plus que doublé entre mars et juin 2025. Cette forte hausse s'explique par l'arrivée massive de populations fuyant les violences armées à Mirebalais et Saut-d'Eau. **La commune de Belladère accueille plus de**

27 000 PDI, hébergées majoritairement au sein de familles d'accueil, qui vivent essentiellement de l'agriculture et d'activités rurales, exerçant une **pression croissante sur des communautés hôtes** déjà fortement sollicitées et sur des ressources locales limitées.

Les zones les plus touchées de la commune incluent le Centre-ville, les quartiers de Bois Caïman et Cachiman, ainsi que de nombreuses localités dans les sections Roye-Sec et Renthe Mathe.

Entre juillet et août 2025, une enquête a été menée dans la commune de Belladère afin de fournir une analyse actualisée de la situation des personnes déplacées internes et rapatriées. L'étude avait pour objectif d'identifier leur profil socio-économique, leur sécurité alimentaire, leurs moyens d'existence et leurs besoins prioritaires, tout en mettant en lumière leurs contraintes, leurs capacités de résilience et leurs préférences en matière d'assistance. Ces éléments doivent permettre d'orienter les interventions humanitaires et de résilience de façon plus ciblée et adaptée au contexte local, avec un **focus sur le nexus humanitaire-développement-paix (HDP)**.

Sécurité alimentaire

La pression migratoire s'exerce sur un contexte déjà particulièrement fragile en termes d'insécurité alimentaire : **un ménage sur deux dans la commune de Belladère souffre d'insécurité alimentaire** (phase 3 de l'IPC ou supérieur), dont 7 pour cent en situation sévère (phase 4), caractérisée par une consommation très insuffisante ou une perte majeure des moyens de subsistance, en grande partie liés à l'agriculture, entraînant des déficits alimentaires importants.

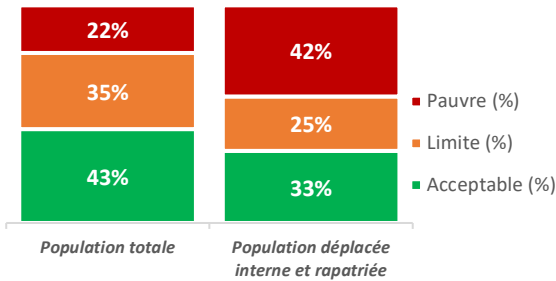
Les mouvements de personnes déplacées internes n'affectent pas seulement les zones d'accueil, mais ont également de fortes répercussions sur les zones de départ. Celles-ci voient en effet leurs champs et activités productives abandonnés par ceux qui partent, entraînant une baisse significative de la

production agricole et alimentaire, ainsi qu'une dégradation générale de l'offre de services.

À Belladère, bien que la situation sécuritaire demeure volatile dans la zone, les marchés locaux sont fonctionnels, et les personnes migrantes y ont accès, le troc et les achats sur ces marchés représentant actuellement leur principale source d'approvisionnement alimentaire.

Dans la commune rurale de Belladère, la situation alimentaire des personnes migrantes apparaît nettement plus préoccupante que celle de la population en général. **Près de 70 pour cent d'entre eux présentent une consommation alimentaire pauvre ou limitée**, contre une proportion plus faible chez la communauté hôtes. Les habitudes alimentaires sont monotones et peu diversifiées : dans la section communale de Riariibes, l'alimentation repose presque exclusivement sur le riz et le hareng, tandis qu'à Roye-Sec dominent tubercules, légumineuses et bananes. Dans toutes les sections, les fruits, le lait et les protéines animales sont largement absents.

Différence du Score de Consommation Alimentaire (SCA) entre la population générale et PDI et rapatrié à Belladère



Source : ENSSAN, 2024 | FAO, 2025

La comparaison avec l'Enquête Nationale de Suivi de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSSAN) 2024 et les données de l'enquête montre un écart significatif : alors que 43 pour cent des ménages de la commune affichaient une consommation acceptable, seuls 33 pour cent des personnes déplacées et rapatriées atteignent ce niveau. Par ailleurs, **la proportion de ménages à consommation pauvre atteint 42 pour cent chez eux, soit presque le double de la moyenne communale estimée à 22**

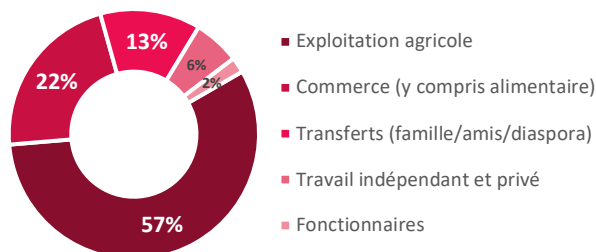
pour cent. Si ces résultats peuvent s'expliquer en partie par une dégradation générale des indicateurs de sécurité alimentaire, leur ampleur souligne surtout une exposition accrue de ces populations à l'insécurité alimentaire.

L'indice réduit de stratégies d'adaptation (rCSI) confirme cette tendance: il s'élève en moyenne à 21 pour l'ensemble des ménages de Belladère, mais grimpe à 37 pour les personnes déplacées et rapatriées. Cela traduit **un recours plus intensif à des mécanismes négatifs tels que la réduction du nombre de repas, la diminution des portions, l'endettement ou encore le travail précaire.** Ces constats révèlent un stress alimentaire beaucoup plus marqué chez les personnes déplacées et rapatriées, confirmant leur grande vulnérabilité et la nécessité urgente d'une assistance ciblée, afin de réduire le recours à ces stratégies d'adaptation négatifs et renforcer leur sécurité alimentaire.

Moyens d'existence

Une analyse des dynamiques de résilience dans la commune montre que les personnes migrantes reposent sur un équilibre fragile entre l'aide humanitaire, les moyens de production disponibles et les opportunités économiques locales.

Sources de revenu dans la commune de Belladère



Source : FAO, 2025

À Belladère, **l'économie repose surtout sur l'agriculture de subsistance** (57 pour cent) et le petit commerce (22 pour cent), avec un appui limité des transferts et très peu d'emplois formels. Les personnes déplacées et rapatriées dépendent des mêmes sources, avec des variations locales :

- À Roye-Sec, les ménages combinent dons et agriculture pour préserver une certaine autonomie.
- En Centre-ville, les dons sont complétés par des activités informelles (commerce, artisanat, services), offrant une diversification partielle des revenus.
- À Renthe Mathe, l'aide extérieure demeure la principale ressource, révélant une dépendance accrue.

De manière générale, la résilience des communautés reste largement conditionnée par la disponibilité de l'aide extérieure, tandis que l'agriculture et les petits métiers jouent encore un rôle secondaire, limité par des contraintes structurelles persistantes. **Cette dépendance fragilise les perspectives d'autonomie** et souligne la nécessité de renforcer durablement les capacités productives et économiques des ménages afin de réduire leur vulnérabilité.

Parmi les personnes migrantes, **près de 7 ménages sur 10 sont dirigés par des femmes**, souvent isolées, cumulant charge économique et vulnérabilité sociale. Cette réalité peut traduire à la fois une vulnérabilité accrue, liée à la charge de responsabilité économique et sociale supportée par les femmes, et un rôle central dans la gestion des moyens d'existence du ménage.

L'agriculture demeure une activité d'ancrage économique pour les personnes migrantes. Avant leur départ, **une personne rapatriée sur cinq maintenant à Belladère travaillait dans l'agriculture.** D'après la présente analyse, **plus de 90 pour cent des personnes rapatriées et 74 pour cent des PDI déclarent avoir une expérience agricole.** Les expulsions forcées et les déplacements ont entraîné l'abandon ou la perte des terres cultivées, du petit cheptel ou des outils agricoles, compromettant la capacité d'activités agricoles. L'absence d'accès à la terre, aux intrants et aux services financiers limite fortement la valorisation de ce savoir-faire.

Ces raisons contribuent au fait que les personnes déplacées et rapatriées rencontrent **d'importantes barrières pour relancer une activité génératrice de**

revenus. L'absence de soutien à la réintégration et la pression sur les ressources locales aggravent l'insécurité au sein des ménages.

Les disparités territoriales accentuent ces contraintes : le Centre-ville bénéficie d'infrastructures financières et de services qui soutiennent partiellement l'économie locale, alors que les sections rurales, comme Roye-Sec, restent totalement exclues de ces réseaux, creusant davantage les inégalités.

Aide et préférences de la population affectée

Accès à l'assistance: Le statut de résidence apparaît comme un facteur discriminant majeur dans l'accès à l'assistance. **Seuls 9 pour cent des personnes rapatriées déclarent avoir reçu une aide, contre 27 pour cent des PDI.** Cette disparité suggère que l'assistance humanitaire se concentre davantage sur les PDI, probablement en raison de leur meilleure visibilité dans les dispositifs d'aide et de leur ancrage plus ancien dans les zones d'accueil.

La majorité de l'aide effectivement reçue par les ménages provient du système humanitaire, suivi par des organisations religieuses et, dans une moindre mesure, par la solidarité communautaire. Cette aide prend principalement la forme d'articles de première nécessité (bâches, savon, ustensiles) parfois accompagnés de petites rations alimentaires ou, plus rarement, de transferts monétaires.

Cette assistance, bien qu'essentielle pour répondre aux besoins immédiats, demeure très insuffisante.

Elle ne répond pas aux vulnérabilités économiques et ne favorise pas la relance des moyens de subsistance autonomes. Le faible recours aux transferts monétaires et aux appuis productifs limite son impact à court terme et ne contribue pas à renforcer l'autonomie des ménages les plus vulnérables.

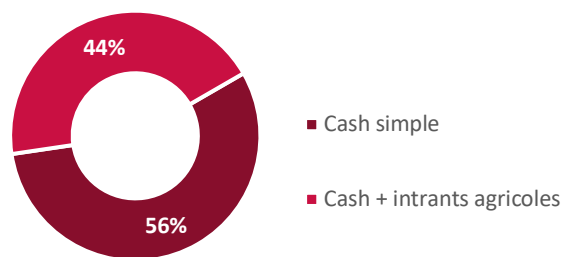
Préférences de l'aide: Au-delà des besoins alimentaires, qui demeurent une priorité claire et la plus fréquemment exprimée par les personnes

déplacées internes présentes dans la commune de Belladère selon les données de l'OIM, il apparaît évident que d'autres besoins prioritaires émergent, dépassant la seule satisfaction des besoins de consommation de base.

Les résultats montrent que **les ménages expriment un besoin clair d'appuis productifs afin de relancer et diversifier leurs moyens d'existence**, au-delà de l'assistance monétaire. Dans les zones rurales, les priorités concernent surtout les semences, l'élevage et les formations techniques, qu'il s'agisse d'agriculture, de gestion financière ou d'entrepreneuriat.

Si l'aide monétaire demeure la modalité préférée par 56 pour cent des ménages, **44 pour cent aspire à une combinaison plus productive, intégrant transferts monétaires et appuis agricoles.** Dans le détail, la demande se concentre sur les semences – particulièrement l'arachide et le haricot noir, suivis d'autres cultures secondaires – et sur l'élevage de volailles et de caprins, alors que la pêche reste marginale. Les besoins de formation technique confirment cette tendance, avec une priorité accordée aux pratiques agricoles, suivies par la gestion financière et l'entrepreneuriat.

Préférences des formes d'aide entre les PDI et les personnes rapatriées à Belladère



Source : FAO, 2025

Les préférences varient toutefois selon le genre, le statut ou le niveau d'éducation.

Les femmes chefs de ménage manifestent une préférence légèrement plus forte pour les transferts monétaires seuls, 60 pour cent contre 47

pour cent chez les hommes. Ces derniers expriment en revanche davantage de demandes combinant intrants agricoles et transferts. Ces écarts pourraient refléter des différences structurelles d'accès aux ressources productives et aux réseaux économiques selon le genre.

Les personnes déplacées expriment plus souvent le souhait de recevoir des intrants agricoles (23 pour cent), tandis que les personnes rapatriées se tournent davantage vers des transferts monétaires associés à l'élevage (21 pour cent).

Le niveau d'éducation influence également les préférences : les personnes sans instruction privilégient massivement les transferts monétaires seuls (88 pour cent), alors que les diplômés universitaires tendent à préférer des combinaisons intégrant intrants agricoles ou élevage (36 pour cent).

Cohésion sociale et conflits

La pression exercée par l'arrivée des personnes migrantes dans la commune ne se limite pas aux aspects économiques et alimentaires : elle entraîne également des **répercussions sur la paix et la cohésion sociale**. La compétition pour l'accès aux ressources limitées – terre, emplois précaires, aide humanitaire – peut créer des tensions entre les personnes migrantes et la communauté hôte.

Par ailleurs, dans certains contextes, les personnes migrantes peuvent être perçues comme recevant une part disproportionnée d'assistance, tandis que les communautés locales estiment leurs propres besoins insuffisamment pris en compte. Cette perception peut alimenter des frustrations et accroître les risques de conflits internes.

Bien que la cohésion sociale paraisse, pour l'instant, préservée et qu'aucun conflit significatif n'ait été signalé entre les populations migrantes et les communautés hôtes, le renforcement de cette cohésion demeure essentiel afin de prévenir l'émergence de tensions futures.

Outre la mise en place d'espaces de dialogue communautaire et de mécanismes transparents de ciblage et de distribution de l'aide, il est tout aussi fondamental d'investir dans l'autonomisation des personnes migrantes, tout en accompagnant les membres vulnérables des communautés hôtes. Une telle approche **permet de transformer une fragilité, susceptible de générer des conflits autour des ressources, en une capacité productive**, à même de contribuer au développement économique de la zone et, plus largement, du pays.

Recommandations

Dans ce contexte, il est **impératif de relancer les moyens d'existence**. En plus d'être parmi les formes d'aide préférées par les personnes migrantes, ils restent fondamentaux pour assurer la stabilisation des personnes, réduire les conflits et relancer leurs activités génératrices de revenus, afin de les rendre indépendantes de l'aide humanitaire.

La quasi-totalité des personnes rapatriées en Haïti n'envisagent pas de quitter le pays dans les six prochains mois. Ce constat souligne **l'importance cruciale d'investir dans la stabilisation des moyens d'existence dès leur retour**. En l'absence de perspective de départ à court terme, ces personnes s'installent durablement dans des zones déjà fragilisées, où les opportunités économiques, sans investissements, sont limitées.

Il faut agir sans délai pour soutenir la réintégration et la stabilisation des personnes migrantes et renforcer la résilience des communautés hôtes, en investissant dans l'agriculture, l'élevage et la pêche comme piliers d'autonomie économique. Ce n'est qu'en redonnant à ces populations les moyens de reconstruire leur vie que l'on pourra briser le cycle de dépendance et contribuer à une stabilité durable.

Immédiat

- Combiner transferts monétaires et appuis productifs d'urgence (semences à cycle court,

petits ruminants, kits maraîchers) pour les ménages disposant d'un potentiel agricole, afin de relancer rapidement la production alimentaire locale.

- Renforcer la protection des femmes chefs de ménage isolées, en associant aide financière, appuis productifs adaptés et accès à la terre ou aux petits animaux.

Court terme

- Étendre les programmes de relance agricole en distribuant des semences améliorées, des outils et du petit bétail, couplés à des formations techniques pour maximiser l'impact productif.
- Développer des interventions de rémunération en espèces du travail (cash-for-work), orientées vers la réhabilitation des infrastructures agricoles et rurales (bassins, pistes, marchés locaux), renforçant à la fois l'emploi temporaire, la résilience communautaire et la disponibilité aux moyens de production autonomes.
- Promouvoir des mécanismes de microcrédit et des coopératives locales, pour soutenir la transformation et la commercialisation des produits agricoles.
- Créer des espaces de dialogue communautaire afin de réduire les tensions sociales et de renforcer la cohésion autour de la gestion des ressources productives.

Moyen terme

- Mettre en place des mécanismes institutionnels de protection sociale et de sécurisation de l'accès à la terre, en intégrant les personnes déplacées et rapatriées dans les politiques agricoles.
- Promouvoir une agriculture durable et résiliente aux chocs climatiques, intégrant les ménages vulnérables dans les chaînes de valeur locales et nationales.
- Favoriser l'inclusion sociale et économique des populations rapatriées par des politiques publiques adaptées, renforçant leur contribution au développement local et réduisant leur dépendance à l'aide extérieure.

Sources

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2025.
- Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA), Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, 2024. Port-au-Prince, Haïti.
- Classification intégrée de la sécurité alimentaire en phases (IPC), Haïti, Septembre 2024.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2025.

Note méthodologique : L'enquête a combiné une approche quantitative, reposant sur un échantillon représentatif de ménages (365) déplacés (80 pour cent) et rapatriés (20 pour cent) dans la commune de Belladère, et une approche qualitative, fondée sur des entretiens et des groupes de discussion. Cette combinaison a permis de mesurer l'ampleur des besoins tout en recueillant les expériences vécues, les stratégies d'adaptation et les priorités exprimées par les populations affectées, offrant ainsi une compréhension à la fois chiffrée et contextuelle de leur situation.

Une version plus approfondie de l'analyse ainsi que des données désagrégées sont disponibles sur demande.

Contact

Représentation de la FAO en Haïti
FAO-HT@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | © FAO, 2025

